

# Kubota

**OBJET : CONDITIONS  
D'ENTREPOSAGE ET  
VÉRIFICATION DU  
FONCTIONNEMENT DES  
MOTEURS AYANT SUBI  
UN ENTREPOSAGE  
PROLONGÉ**

Bulletin No : OEM-12-001

Date : 3 octobre 2012

Remplace :

Réf. PB N° :

(Autorisé par)

**A. NAKASHIMA**

(INT'L QA DEPT.

OVERSEAS SERVICE DEPT.

**MODÈLE : MOTEURS DIESEL VERTICAUX À L'EXCEPTION DES MOTEURS À RAMPE COMMUNE (NSM, 05, 03, 07 ET V3)**

**N° DE SÉRIE CONCERNÉS : TOUS**

**PAYS CONCERNÉS : TOUS LES PAYS**

**RAISON DE PUBLICATION :**

Nous avons reçu des rapports concernant des problèmes de moteur causés par l'entreposage prolongé des moteurs, comme de la rouille à l'extérieur du moteur et des problèmes de démarrage immédiatement après le montage du moteur.

Nous publions ce bulletin pour attirer votre attention sur les conditions d'entreposage et la vérification du fonctionnement des moteurs ayant subi un entreposage prolongé.

Consulter l'énoncé joint.

**(x) DONNÉES SUR LA GARANTIE**

- ( ) Campagne : Nombre d'heures-personne admissible;
- ( ) Garantie normale : Nombre d'heures-personne admissible;
- (x) Informations relatives à la qualité

**( ) INFORMATIONS SUR LE SERVICE**

Cde KBT n° : 33099-02977

## **CONDITIONS D'ENTREPOSAGE ET VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DES MOTEURS AYANT SUBI UN ENTREPOSAGE PROLONGÉ**

Tous les moteurs Kubota fabriqués et inspectés dans les usines Kubota sont soumis à un traitement anticorrosion tel que le remplissage et l'application de produits antirouille et le bouchage des orifices des collecteurs d'admission et d'échappement.

Cependant, il peut y avoir une possibilité de corrosion causée par de mauvaises conditions d'entreposage sur le site du client et/ou de défaillance de composants clés (p. ex. la pompe d'injection de carburant) après « un (1) an » d'entreposage à cause de la dégradation du carburant résiduel à l'intérieur du moteur.

Afin d'éviter de tels problèmes, se conformer aux conditions indiquées ci-dessous pour l'entreposage des moteurs et les inspections avant d'utiliser les moteurs.

### **I. ENVIRONNEMENTS D'ENTREPOSAGE DES MOTEURS**

1. Conserver les moteurs à l'intérieur des bâtiments afin d'éviter tout contact direct avec la pluie.
2. Conserver les moteurs au sec avec une bonne ventilation.
3. Maintenir les moteurs à l'abri d'une exposition directe aux rayons du soleil.
4. Tenir les moteurs à l'écart de conditions thermiques extrêmes.
5. Tenir les moteurs éloignés de la brise marine.
6. Tenir les moteurs éloignés des animaux (oiseaux, rats, insectes, etc).

### **II. CONDITIONS D'ENTREPOSAGE DES MOTEURS**

1. Conserver les moteurs à l'intérieur d'un emballage adapté et sur une surface dure et plate.
2. Serrer le bouchon de remplissage d'huile afin de garantir l'étanchéité du moteur.
3. Insérer correctement la jauge à huile afin de garantir l'étanchéité du moteur.
4. Couvrir tous les orifices comme le collecteur d'admission, le collecteur d'échappement et le tuyau du reniflard afin d'éviter l'entrée d'air et de poussière.
5. Placer un sac en plastique sur le moteur afin d'éviter toute exposition directe à la pluie, l'air et la poussière.

### **III. INSPECTION AVANT UTILISATION DE MOTEURS AYANT SUBI UN ENTREPOSAGE PROLONGÉ**

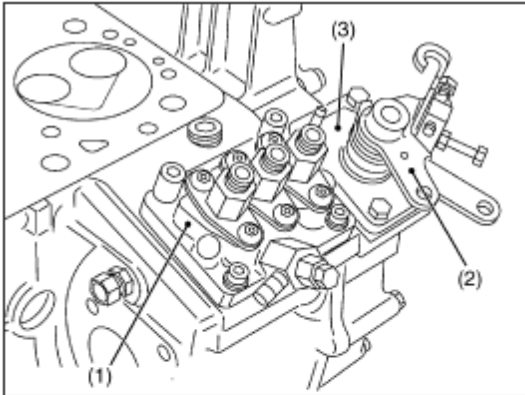
Effectuer l'inspection ci-dessous avant d'utiliser des moteurs ayant été entreposés pendant plus d'une (1) année.

#### **1. VÉRIFICATION VISUELLE**

- 1) Vérifier qu'il n'y a pas de rouille à la surface des moteurs.
- 2) Vérifier qu'il n'y a pas de décoloration ni de fissures du ventilateur de refroidissement et/ou de dégradations de la courroie de ventilateur. Remplacer par des pièces neuves si nécessaire.
- 3) Vérifier qu'il n'y a pas de pièces extérieures cassées. Remplacer par des pièces neuves si nécessaire.
- 4) Vérifier qu'il n'y a pas de signes de fuites d'eau, de carburant et d'huile. En cas de traces de fuites, identifier la cause et effectuer la réparation nécessaire.

#### **2. VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE LA POMPE D'INJECTION DU CARBURANT**

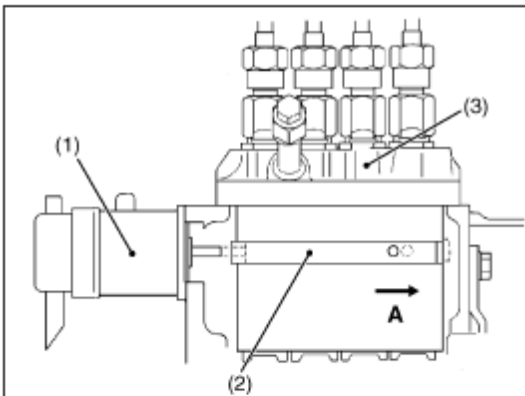
Le carburant à la surface du plongeur et du corps de la pompe d'injection de carburant sert de produit anticorrosion et de lubrifiant. Si les moteurs sont conservés pendant une longue période de temps dans les mêmes conditions, le plongeur et le corps de la pompe d'injection risquent de gripper à cause de la dégradation et/ou de l'oxydation du carburant. Si l'on essaie de démarrer le moteur avec une pompe d'injection du carburant grippée, le moteur risque de ne pas démarrer et/ou de s'emballer suite à un régime incontrôlable. Suivre les instructions ci-dessous et vérifier qu'il n'y a pas de grippage du plongeur de la pompe d'injection du carburant avant d'utiliser un moteur entreposé pendant longtemps.



### SÉRIE NSM

1. Consulter la section concernant le démontage et le remontage de la pompe d'injection de carburant dans le manuel d'atelier.
2. Vérifier que le levier d'arrêt (2) peut être déplacé sans problème avec la main (c'est-à-dire que la crémaillère de commande de la pompe d'injection de carburant (1) se déplace facilement).
3. En cas de grippage de la pompe d'injection de carburant (1), démonter la pompe (1) du moteur pour la réparer ou la remplacer par une pompe neuve si nécessaire.

- (1) Pompe d'injection de carburant  
(2) Levier d'arrêt  
(3) Plaque de commande de régime

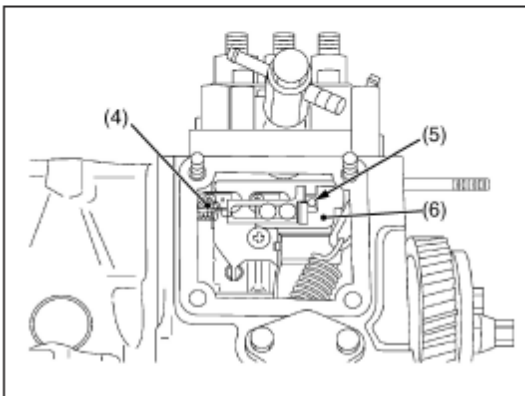


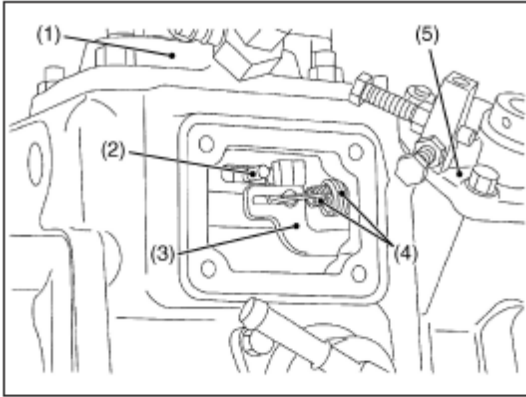
### SÉRIE 05

1. Consulter la section concernant le démontage et le remontage de la pompe d'injection de carburant dans le manuel d'atelier.
2. Démonter le solénoïde d'arrêt du moteur (1) et la plaque de commande de régime du moteur.
3. Vérifier que la crémaillère de commande (2) de la pompe d'injection de carburant (3) peut être facilement déplacée à la main.
4. En cas de grippage de la pompe d'injection de carburant (3), démonter la pompe (3) du moteur pour la réparer ou la remplacer par une pompe neuve si nécessaire.

- (1) Solénoïde d'arrêt du moteur  
(2) Crémaillère de commande  
(3) Pompe d'injection de carburant  
(4) Ressort de démarrage  
(5) Goupille de crémaillère  
(6) Levier à fourche

A : Pour arrêter

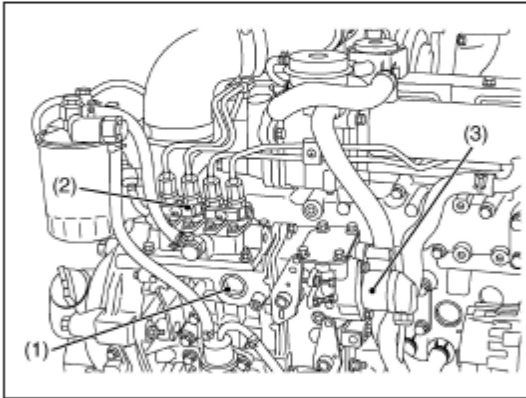




### SÉRIE 03

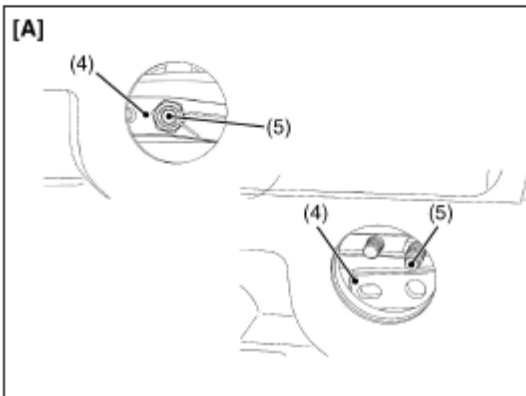
1. Consulter la section concernant le démontage et le remontage de la pompe d'injection de carburant dans le manuel d'atelier.
2. Démontez le solénoïde d'arrêt du moteur et le couvercle, ainsi que la pompe d'injection de carburant du moteur.
3. Vérifier que la crémaillère de commande (2) de la pompe d'injection de carburant (1) peut être facilement déplacée à la main.
4. En cas de grippage de la pompe d'injection de carburant (1), démontez la pompe (1) du moteur pour la réparer ou la remplacer par une pompe neuve si nécessaire.

- |                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| (1) Pompe d'injection de carburant | (4) Ressort de régulateur        |
| (2) Crémaillère de commande        | (5) Plaque de commande de régime |
| (3) Levier à fourche               |                                  |



### SÉRIES 07 ET V3

1. Consulter la section concernant le démontage et le remontage de la pompe d'injection de carburant dans le manuel d'atelier.
2. Démontez le solénoïde d'arrêt du moteur (3), le bouchon de couvercle (1) et la pompe d'injection de carburant (2) du moteur.
3. Vérifier que la bielle (4) de la pompe d'injection de carburant (2) peut être facilement déplacée à la main.
4. En cas de grippage de la pompe d'injection de carburant (2), démontez la pompe (2) du moteur pour la réparer ou la remplacer par une pompe neuve si nécessaire.



- |                                    |                             |
|------------------------------------|-----------------------------|
| (1) Bouchon de couvercle           | (4) Bielle                  |
| (2) Pompe d'injection de carburant | (5) Crémaillère de commande |
| (3) Solénoïde d'arrêt du moteur    |                             |

A : Après le retrait du bouchon de couvercle

### 3. VÉRIFICATION DE FONCTIONNEMENT DES PIÈCES EN ROTATION

Faire tourner le volant à la main et vérifier les points suivants .

- 1) Pas de bruits anormaux.
- 2) Compression d'air à l'intérieur de chaque cylindre.